

le 24 octobre 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Je viens d'être élu Président de l'Observatoire National de la Présence Postale.
Trouver le bon équilibre et les bonnes réponses au bénéfice de nos territoires et de leurs populations. Tel est le cap de la mission que je conduirai avec les acteurs de la présence postale.**

L'Observatoire National de la Présence Postale s'est réuni le 23 octobre 2018 et a procédé au renouvellement de son bureau. Patrick CHAIZE, Sénateur de l'Ain, Vice-Président de la Commission de l'Aménagement du territoire et du développement durable du Sénat et Président du Groupe d'études numériques du Sénat a été élu Président de cet Observatoire.

Il s'agit d'une instance de gouvernance nationale qui pilote la mission d'aménagement du territoire confiée à La Poste. Elle précise, dans le cadre du contrat de présence postale territoriale, les modalités d'application pratique du fonds de péréquation postale (174 millions d'euros par an) et assure le suivi de la mise en œuvre des dispositions du contrat.

L'Observatoire a également un rôle d'évaluation, de prospective et de promotion des solutions innovantes notamment dans le champ de la présence postale dans les territoires, de la mutualisation de l'offre de services et de l'accompagnement des usages numériques. Il porte aussi la réflexion permettant de répondre à d'éventuelles évolutions législatives et réglementaires.

Patrick CHAIZE
Sénateur de l'Ain